

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur François-Dominique Maertens.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants le 27 décembre 1839, le sieur François-Dominique Maertens, lieutenant au 14^e régiment de réserve en garnison à Vilvorde, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Hulst (Zélande), le 29 juin 1805, a habité la commune de Stekene (Flandre occidentale), depuis le 1^{er} janvier 1830 jusqu'au 10 septembre 1831. A cette époque il est entré au service de la garde civique en qualité de capitaine, et lors du licenciement de cette arme, il est passé dans l'armée avec le grade de lieutenant d'infanterie de ligne dont il est encore revêtu maintenant.

Sa conduite a toujours été irréprochable et ses chefs le considèrent digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÏNA.